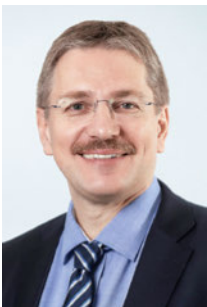


# Assistante médicale – un métier qui a de l'avenir

**Carlos Beat Quinto**

Dr méd., membre du Comité central, responsable du département Santé publique et professions de la santé



Le domaine de la formation de base, supérieure et continue des assistantes médicales CFC est en pleine mutation.

Face à une pénurie d'assistantes médicales bien formées avec 300 postes à repourvoir, une des tâches essentielles des cabinets médicaux consiste à continuer d'offrir suffisamment de places d'apprentissage, tout en demeurant attractifs, les assistantes médicales étant de plus en plus souvent débauchées par les hôpitaux et les assureurs. Certains hôpitaux ouvrent cependant la voie en participant désormais à la formation des apprenties.

Selon un système de formation flexible qui exige néanmoins une solide formation de base, il sera possible dès l'année prochaine d'obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant-e médical-e en Suisse alémanique aussi par le biais de la validation des acquis de l'expérience. Les adultes en reconversion professionnelle pourront ainsi obtenir un diplôme formellement reconnu en faisant valider leur formation initiale et leur expérience professionnelle. Dans cette édition du *Bulletin des médecins suisses* (à partir de la page 1478), deux articles présentent la situation actuelle sur le front de la formation en Suisse romande – pionnière en la matière – et en Suisse alémanique. Nous en profitons pour lancer un appel à nos collègues expérimentés dans la formation des assis-

## L'une des tâches essentielles des cabinets médicaux consiste à continuer d'offrir suffisamment de places d'apprentissage.

tantes médicales: pour compléter le groupe d'experts, nous recherchons encore trois médecins alémaniques disposés à participer à l'évaluation des dossiers des futurs candidats à la validation des acquis. Si vous êtes intéressé-e, veuillez envoyer un courriel à mpa[at]fmh.ch. Cette activité sera adéquatement rémunérée.

Dans le domaine de la formation professionnelle de base, l'ordonnance de formation est actuellement en

cours de révision, en collaboration avec l'Association suisse des assistantes médicales (SVA), l'Association Romande des Assistantes Médicales (ARAM) et la FMH, dans le but de l'adapter aux spécificités actuelles et d'assurer son avenir afin de maintenir l'attractivité de la profession, tout en garantissant une qualité élevée. La consultation interne des associations aura probablement lieu à la fin de l'année.

Lors de la dernière rencontre des délégués aux questions des assistantes médicales qui s'est déroulée à la mi-septembre 2016, les trois associations professionnelles ont discuté de la question de la formation continue. En effet, une formation continue régulière est

## Diplôme professionnel pour personnes en reconversion, formation de coordinatrice en médecine ambulatoire: la formation en pleine mutation.

garante de la qualité nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle actuelle et augmente l'attrait de la profession.

Mentionnons également la formation de coordinatrice/coordonateur en médecine ambulatoire orientation clinique, qui permet aux assistantes médicales qualifiées de continuer à se former. Les législations cantonales, le canton de Zoug étant précurseur en la matière, offrent la possibilité de reconnaître l'activité professionnelle des assistantes médicales, ce qui est attendu depuis longtemps. La reprise dans le tarif de certaines prestations des assistantes médicales et des coordinatrices en médecine ambulatoire offrirait des soins de base plus différenciés et plus avantageux, tout en atténuant les problèmes de prise en charge liés à l'évolution démographique qui se poseront ces quinze prochaines années. Pour y parvenir, il faut non seulement que la FMH, la SVA et l'ARAM disposent d'expériences pratiques et de connaissances en santé publique, mais que ces dernières soient également partagées par les assureurs et l'administration publique.